

RAPPORT D'ACTIVITÉ IME 2024



Contenu

Introduction.....	3
1. Activité et population accueillie.....	5
A. L'activité - données globales (tableaux contrôle de gestion et commentaires service).....	5
B. L'activité – par prestations des accueils et accompagnements réalisés (tableaux contrôle de gestion et commentaires service)	11
C. Les données propres au service (scolarité, EI, hospitalisations, inclusions...)	14
2. Vie du service au global ou spécifique à certaines prestations.....	18
A Les actions construites avec le public en référence à l'axe 1 du PE (participation, autodétermination, personnalisation de l'accompagnement...) ;.....	18
B Les actions de proximité ancrées sur le territoire, valorisant le travail des professionnels et les ressources du public, en référence à l'axe 2 du PE (partenariats, conventions, ouverture sur l'extérieur...) ;.....	19
C les actions respectant et promouvant la qualité de vie et des parcours professionnels et le développement durable en référence à l'axe 3 du PE (participation aux projets de l'établissement, formations internes, cadre de vie...) ;.....	26
D les actions de gouvernance basée sur la participation des publics et sur la démarche qualité en référence à l'axe 4 du PE (CVS, Groupes d'expression, gestion des EI, démarche qualité, évaluation externe de la qualité, élaboration du projet de service...).....	27
Conclusion : Perspectives	28

Introduction

L'IME a été marqué cette année par une actualité dense.

A la rentrée de septembre 2024, nous avons eu un événement majeur, qui a impacté l'ensemble de notre service, et plus particulièrement les internats et l'accueil de jour (SIB).

En effet, un affaissement de terrain s'est produit entre deux bâtiments entraînant leur fermeture. Cet incident nous a contraints à mettre en place une nouvelle organisation pour l'accueil des jeunes.

L'accueil de jour (SIB) de 40 places a déménagé dans différents espaces de l'IME, entraînant « éclatement géographique » de cette unité.

Une des deux unités de l'internat 210 a été relogée au-dessus de l'internat 365. Enfin, la deuxième unité de cet internat, après avoir été temporairement logée dans un gîte, a été transférée dans un autre bâtiment sur le site du DITEP.

Grâce à la mobilisation et à l'investissement des professionnels, les enfants ont pu être accueillis à la rentrée de septembre. Cette organisation a permis de maintenir les accompagnements et en limitant l'impact sur les familles et jeunes.

Les équipes ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation sur cette fin d'année 2024 pour maintenir un accompagnement de qualité aux jeunes.

En 2024, l'IME a continué de développer son offre pour répondre aux besoins du public de son territoire en créant une nouvelle unité.

En effet, lors du dernier Appel à Manifestation d'Intérêt, une offre innovante a été déposée pour la création d'une Unité d'Accueil de de Transition (UAT) de 6 places de jour et de deux places répit. Le projet a été retenu et cette nouvelle unité a ouvert en septembre. L'IME a su démontrer sa capacité à ouvrir un nouveau service, dans un laps de temps contraint et ainsi respecter les engagements inscrits dans l'AMI.

En outre, cette année, deux évaluations ont été menées, l'évaluation des unités d'enseignement et l'évaluation externe.

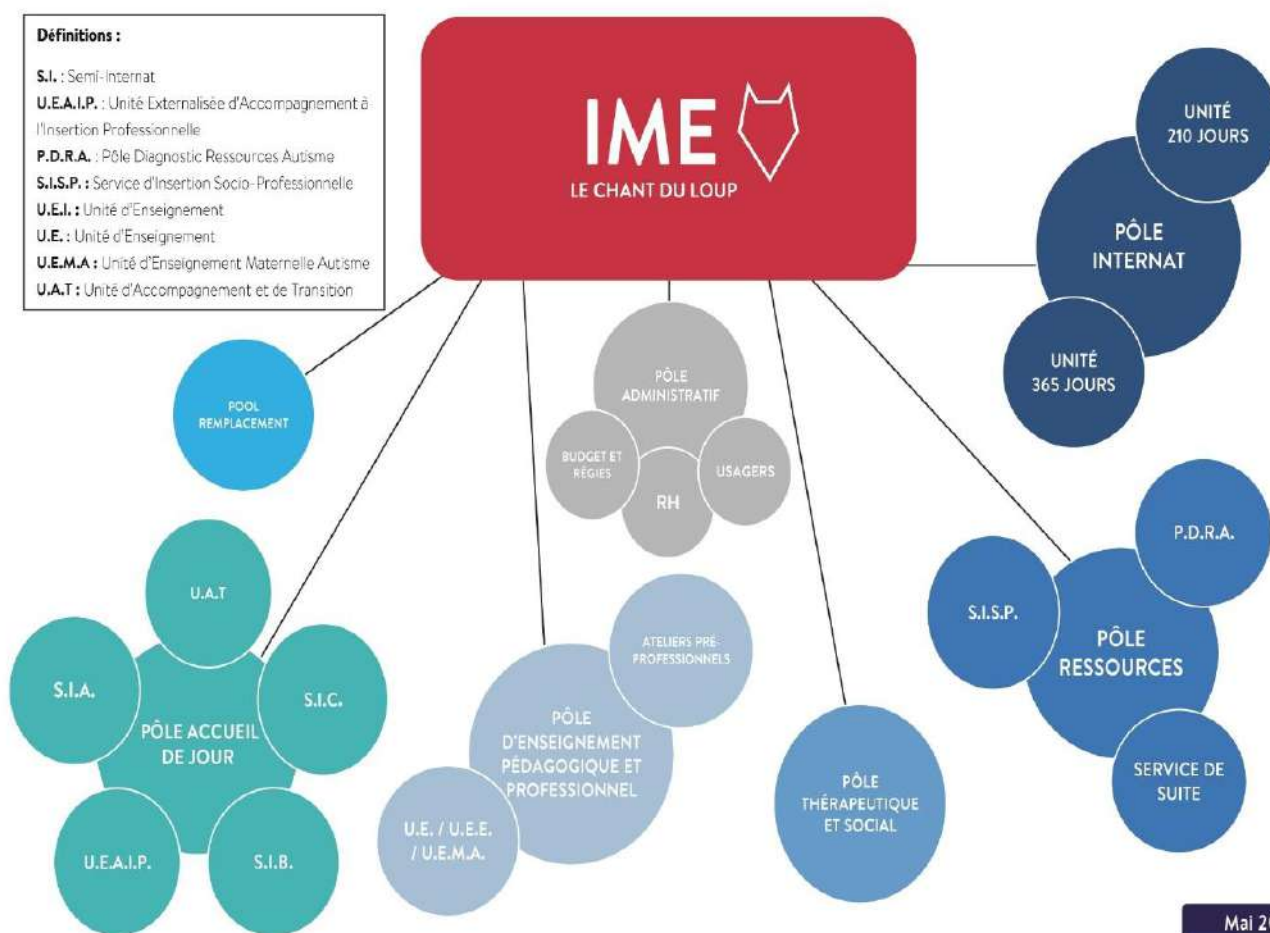
L'évaluation des unités d'enseignement a été réalisée en septembre par l'Inspectrice de l'Education Nationale et l'ARS. A partir de temps d'échange avec la coordonnatrice pédagogique, les enseignants, des éducateurs référents des UEE, des familles et des jeunes, un rapport a été envoyé à l'IME avec des préconisations d'amélioration, qui seront repris dans le cadre de l'écriture de notre projet de service.

Nous avons également réalisé notre évaluation externe sur la fin d'année. La venue des évaluateurs en novembre a nécessité un temps de préparation et une mobilisation importante de l'équipe de direction. Les équipes ont également été associées aux différents groupes thématiques prévus dans le cadre de l'évaluation.

Les résultats de l'évaluation serviront également aux réflexions et axes d'amélioration à inscrire dans le cadre de l'écriture du Projet de Service.

1. Activité et population accueillie

A. L'activité



1. Le nombre de jeunes suivis dans l'année au global



DONNÉES D'ACTIVITÉ

240 JEUNES ACCOMPAGNÉS POUR 212 PLACES

Modalités de prise en charge

Accompagnement collectif

31 places d'internat 210 jours

10 places d'internat 365 jours dont 3 de répit

120 places d'accueil de jour

7 places d'U.E. Maternelle Autisme

8 places d'Unité d'Accompagnement et de Transition

Accompagnement individuel

36 places d'Unité Externalisée d'Accompagnement
à l'Insertion Professionnelle

Organisation



6 unités d'accompagnement



8 unités d'enseignement internalisé

9 groupes d'enseignement externalisé répartis sur
5 sites (1 maternelle,

1 primaire, 1 collège et 2 lycées)



- Ateliers pré-professionnels
- Pôle Diagnostic Ressources Autisme
- Service d'Insertion Socio-Professionnel
- Service de suite

Nous pouvons noter l'augmentation de notre capacité d'accueil avec la création d'une nouvelle unité (Unité d'Accompagnement et de Transition, UAT) en 2024, la portant ainsi à 212 places.

2. Le nombre d'entrées et de sorties



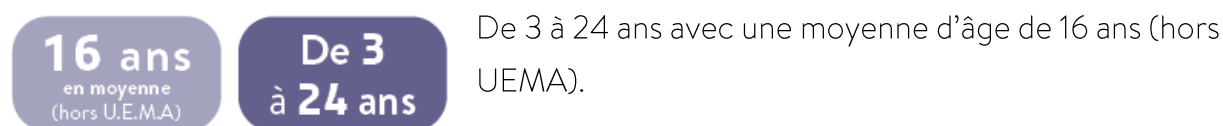
Même si l'ouverture en septembre 2024 de l'UAT explique, en partie, l'écart entre les admissions et les sorties, le nombre de sorties a augmenté et tout particulièrement vers des établissements pour adultes handicapés.

3. La liste d'attente

A la rentrée 2024, nous avons 86 enfants en liste d'attente. Même si certains enfants sont inscrits sur plusieurs listes, ce chiffre met en lumière le manque de place et de solution, ainsi que des temps d'attente de plusieurs années avant d'intégrer un IME.

Dans le cadre des communautés 360, la direction de l'IME participe à des groupes de travail inter-établissement sur la thématique : la gestion de la liste d'attente et l'élaboration d'un guide sur la gestion des listes d'attente et des admissions.

4. L'âge



Le nombre de jeunes adultes maintenus à l'IME au titre de l'amendement CRETON a baissé significativement, passant de 16% en 2023 à 11% cette année.

Cependant, la moyenne d'âge reste toujours assez élevée sur toutes les unités.

- En accueil de jour :

La moyenne d'âge au SIA (accueil de jour des plus jeunes) est de 11,9 ans, elle a augmenté par rapport à 2022 qui était de 10,6 ans et 2023 à 11 ans. Cela concorde avec la liste d'attente où les moyennes de temps d'attente s'agrandissent. Beaucoup d'enfants admis en 2024 étaient auparavant scolarisés en ULIS primaire ou maintenus en primaire voire maternelle par l'Education nationale. L'entrée au collège est apparue trop difficile pour l'enfant et la famille. Nous pouvons effectivement identifier que la transition entre l'école élémentaire et le collège est un point de fragilité avec un risque important de rupture dans le parcours de l'enfant.

Au SIB, cette moyenne est de 15.4 ans se stabilise depuis plusieurs années mais reste élevée, en lien avec celle du SIA. En outre, les sorties du SIB ont été freinées l'an dernier du fait de réorientations empêchées par la vulnérabilité de certains jeunes et l'impossibilité d'accueil de jeunes sur la même unité en lien avec des événements antérieurs.

Au SIC, la moyenne est de 18,5 ans. Cette moyenne est élevée. Nous pouvons noter un nombre important de sorties de jeunes en aménagement Creton, néanmoins, celles-ci n'ont pas pu faire diminuer cette moyenne en raison du nombre important sur les autres accueils de jour.

A l'UEAIP, la moyenne est de 19 ans et reste en lien avec des arrivées tardives au sein de cette unité. Elle devra avoir pour vocation d'accueillir des jeunes plus tôt dans leur parcours, afin de disposer du temps nécessaire à une orientation vers l'extérieur et le milieu adulte.

- En internat

Si à l'internat 365, la moyenne est légèrement inférieure 16.5 ans, aux internats 210, la moyenne grimpe à 18.2 ans avec un bornage de 12.2 ans à 24.7 ans.

Le rajeunissement de notre population accueillie ne pourra être envisagé qu'à travers plusieurs leviers. En premier lieu, une politique plus volontariste d'accueil de jeunes enfants sur le SIA, ainsi qu'une réflexion sur les passages entre unités en cours d'année. Cela implique également une politique active de sorties et de réorientations de l'IME, en renforçant les partenariats avec les dispositifs de droit commun, les établissements et services pour adultes en situation de handicap, et en développant des solutions

d'accompagnement ambulatoire (UEAIP/SESSAD) soit pour des jeunes maintenus en milieu dit ordinaire et nécessitant d'un accompagnement par un service de type SESSAD, soit pour les jeunes qui ne s'inscrivent plus durablement dans les prestations quotidiennes proposées par l'accueil de jour .

Quant à l'internat/l'accueil de nuit, sa finalité et ses modalités devront évoluer. Il ne s'agira plus d'un lieu de vie figé, mais bien d'une modalité d'accompagnement temporaire, mobilisable en fonction des besoins de la personne. Elle ne devra plus constituer un lieu de vie permanent, mais un outil au service du projet personnalisé, inscrit dans une temporalité précise et avec des objectifs définis. Nous devons développer en parallèle un accompagnement à domicile pour les jeunes le nécessitant.

L'ensemble de ces actions doit s'inscrire dans une logique globale de fonctionnement en dispositif IME.

5. La part filles/garçons



Globalement, l'écart continue à se creuser entre le nombre de jeunes filles accueillies par rapport au nombre de garçons. Même si les demandes d'admissions restent majoritairement des garçons, nous devons rester vigilants sur l'équilibre des profils au sein des groupes.

5. Profil des personnes accueillies

L'IME accueille des jeunes de 3 à 24 ans présentant un Trouble Neuro-Développemental et plus particulièrement un trouble du développement intellectuel associé ou non à d'autres pathologies de type trouble du spectre autistique, trouble de la communication, trisomie...

Nous constatons depuis plusieurs années un changement significatif du public accueilli avec :

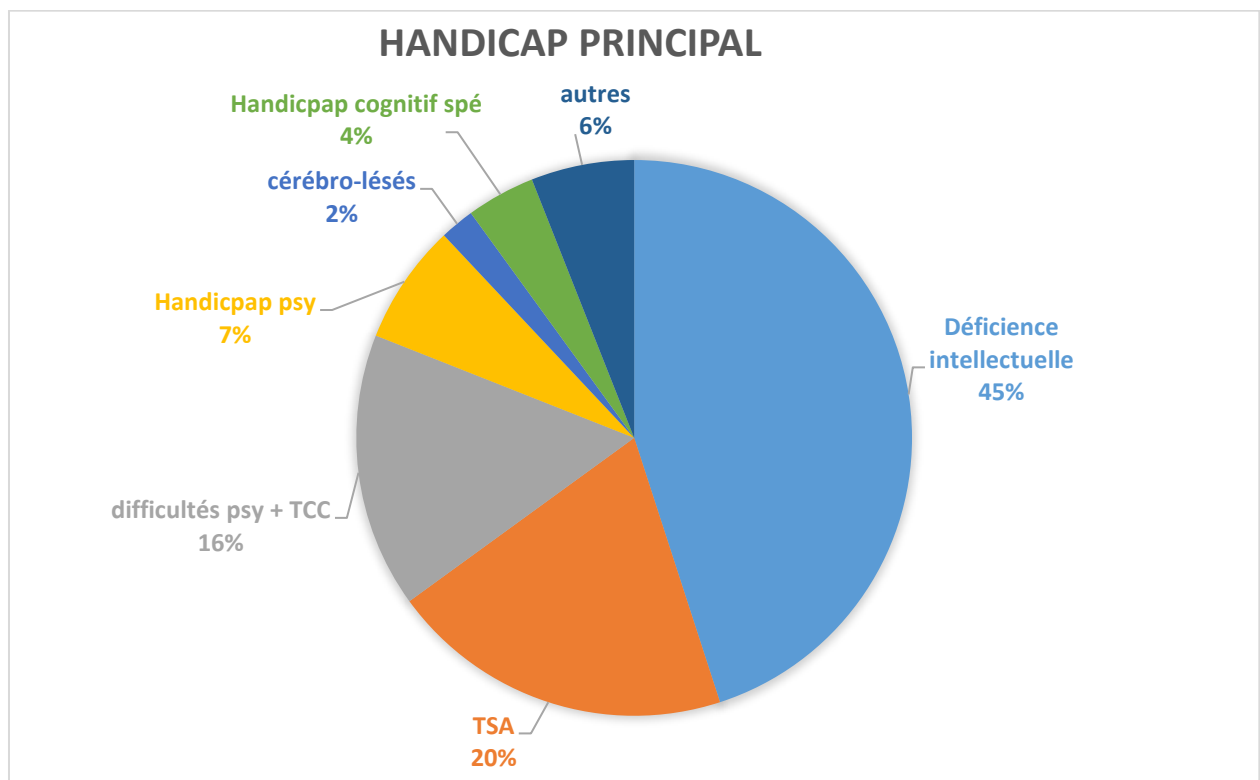
- une diminution des déficiences légères, notamment lié au virage inclusif et au maintien des enfants en milieu scolaire,

- une demande importante et en constante augmentation pour des enfants TSA,
- une présence de **pathologies psychiatriques** plus forte,
- ainsi qu'un surcroît de jeunes concernés par des mesures sociales avec un accroissement de la part des familles précarisées, concernées par des mesures éducatives et judiciaires, ainsi que de familles séparées, monoparentales ou recomposées.

La proportion d'usagers avec une mesure de protection de l'enfance 19% est stable et sensiblement supérieure à la moyenne nationale (17%).

Le tableau ci-dessous illustre la variété des troubles associés. De nombreux jeunes accueillis présentent, en plus de leur handicap intellectuel, des troubles psychiques variés souvent cumulés (TDAH, troubles de la personnalité, troubles anxieux, etc.). Ces troubles se traduisent par des comportements complexes (agitation, retrait, fabulations, agressivité...) et des difficultés d'adaptation sociale, de régulation émotionnelle et de relation à l'autre. Certains vivent des crises intenses pouvant compromettre la sécurité du groupe et mobiliser fortement les professionnels. D'autres présentent de fortes inhibitions ou un besoin de présence constante, difficile à assurer. L'accompagnement nécessite donc une grande vigilance et une adaptation continue des pratiques.

Données extraites de SERAFIN-PH



Les données issues de SERAFIN-PH ne comportent que la pathologie principale et ne peuvent en aucun cas rendre compte de la complexité des prises en charge du public accueilli de l'IME. En effet, la grande majorité des jeunes présente de multiples troubles associés (comorbidités).

Concernant les pathologies principales :

- 45% des jeunes présentent au premier plan une déficience intellectuelle. Or, la mesure de l'évolution de la déficience intellectuelle relève des compétences des psychologues. En fonction des situations, un suivi psychologique est préconisé pour l'accompagnement et le développement des personnes concernées.
- 20% des jeunes présentent un TSA, ce qui nécessite la mise en place de suivis et d'outils spécifiques dont la construction et l'application sont soutenues par le psychologue de l'équipe en partenariat avec le PDRA.
- On observe qu'une grande partie des jeunes présente comme pathologie principale un handicap psychique. Cette évolution de la population accueillie à l'IME réclame des soins psychologiques importants et un soutien accru aux équipes souvent démunies face à ce type de profils.

Pour répondre aux besoins des usagers, les psychologues proposent différents types d'intervention selon leur évaluation. Ces interventions peuvent être individuelles ou groupales en fonction de leur nature et/ou de la problématique abordée (suivis individuels, bilans psychologiques, groupes de paroles et/ou groupes thématiques, VARS, médiations animales, médiations thérapeutiques individuelles ou collectives parfois en partenariat avec d'autres professionnels).

Aussi, devant la complexification des problématiques auxquelles font face les équipes éducatives, les psychologues sont très régulièrement sollicités tant pour apporter un éclairage clinique que pour soutenir les professionnels. Le psychologue est garant de la prise en compte globale du sujet que ce soit dans ses manifestations pathologiques ou dans son développement ordinaire (processus pubertaire et adolescent, individuation, construction identitaire, régulation thymique...)

Par ailleurs, les psychologues sont de plus en plus amenés à répondre à des demandes émanant des familles, lesquelles sont également démunies et épuisées physiquement et psychiquement devant les troubles de leur enfant. Dans ce cadre, des rencontres

s'avèrent nécessaires. Ainsi, les psychologues ont une action transversale au sein de l'institution.

B. L'activité – par prestations des accueils et accompagnements réalisés (tableaux contrôle de gestion et commentaires service)

1. la file active

	PLACES	FILE ACTIVE	RATIO FILE ACTIVE	OBJECTIF CPOM
INTERNAT 365	10	9		
INTERNAT	31	31		
SEMI-INTERNAT A	40	48		
SEMI-INTERNAT B	40	54		
SEMI-INTERNAT C	40	55		
IME UEAIP	36	53		
U.A.T Les Louveteaux	8	6		
UEMA	7	14		
TOTAL IME	212	240	1,13	1,10

La capacité d'accueil du SI est de 120 usagers de 6 à 20 ans (+ Amendement Creton). Cette habilitation au nombre de places est toutefois « indicatif », nous préférons privilégier la file active. Cette année la file active du SI est de 157 soit un ratio de 1.30 et celui de l'UEAIP de 1.37.

Alors que les unités d'accueil de jour enregistrent une augmentation significative de leur file active, nous constatons parallèlement une diminution notable du nombre d'usagers accueillis en internat. À la fin de l'année 2024, les internats de semaine comptaient 25 usagers, majoritairement des personnes majeures. Cette baisse s'explique en partie par le faible nombre de nouvelles notifications pour un accueil en internat, ainsi que par la composition actuelle des groupes, qui limite l'admission de plus jeunes.

De plus, il est à noter que suite à l'affaissement de terrain et à la réorganisation des internats, trois places ont été « gelées » depuis septembre 2024.

L'évolution de l'IME en dispositif nous demande de faire évoluer l'offre et si l'internat conservera une place importante, sa finalité et ses modalités devront muter. L'internat

ne constituera plus un lieu de vie permanent, mais bel et bien un outil au service d'un projet personnalisé, inscrit dans une temporalité précise et avec des objectifs définis.

L'Unité d'Accompagnement et de Transition

Depuis le 1er septembre 2024, l'UAT est autorisée à fonctionner dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à renforcer l'offre médico-sociale. Elle propose 8 places d'accueil de jour, dont 2 de répit, pour des enfants de 6 à 12 ans (admission jusqu'à 10 ans) présentant des troubles du neurodéveloppement (TND) complexes, en rupture ou à risque de rupture de parcours.

L'UAT répond à un besoin d'adaptation face à l'arrivée d'enfants avec des comportements-problèmes, en proposant une alternative entre hôpital de jour et IME. L'objectif est de servir de tremplin vers un accueil en IME plus classique, avec un accompagnement prévu pour deux ans, renouvelable selon les besoins.

Les deux places de répit offrent un soutien ponctuel aux familles, dans la limite de 90 jours par an.

Un accompagnement à la parentalité est proposé chaque mercredi. La collaboration avec les familles est centrale, initiée dès l'admission.

Au 31 décembre 2024, l'unité était au complet avec 1 place de répit occupée.

2. Les sorties

Pour le SIC,

Sur la fin de cette année (2024) nous avons eu un déficit du nombre de places occupées dû à un surcroît de sorties des personnes accompagnées. En effet, sur l'année 2024 nous avons procédé à 15 sorties de l'IME :

- 8 sorties vers des ESAT
- 3 sorties vers famille dû à une demande des familles et des personnes accompagnées à sortir du dispositif IME
- 2 sorties vers des CAJ
- 1 sortie vers Hôpital Psychiatrique
- 1 sortie vers le milieu ordinaire
- 1 sortie « sèche » d'un jeune majeur, double vulnérabilité à sa demande.

De plus, nous avons procédé à un passage vers une autre unité de l'IME (UEAIP) de 6 usagers.

Ce qui représente 21 sorties de l'unité SIC.

Nous avons réalisé à 9 entrées sur l'année 2024 du SIB et 3 entrées de Primo arrivants (Dont 2 en conventions scolaires ou inter-établissement).

Pour l'UEAIP,

Pour 2024, nous comptabilisons 11 sorties vers des ESAT, ateliers de jour ou des dispositifs du type vers des missions locales...).

Pour l'internat 210,

Nous comptabilisons deux sorties (une en ESAT et FH et une seconde en foyer de vie).

Au total, nous comptabilisons 35 sorties en 2024 sur les unités SI, UEAIP et internat.

C. Les données propres au service (scolarité, EI, hospitalisations, inclusions...)

1. Les unités d'enseignement

La Rentrée 2024

En septembre 2024, parmi les 164 élèves scolarisés à l'IME, 113 élèves étaient d'âge scolaire (3- 16 ans). Parmi tous les élèves inscrits en unité d'enseignement, 102 élèves bénéficiaient d'un temps de scolarisation, uniquement au sein de l'UE interne, 45 élèves (dont 6 UEMA) bénéficiaient d'un temps scolarisation, uniquement au sein de l'UEE et 31 élèves étaient scolarisés à la fois en UE interne et en UEE: 31 élèves.

Tous les élèves sont répartis entre 14 UEI dont 1 UEE spécifique TSA, 7 UEE (2 UEE école du village, 2 UEE collège Jules Verne, 2 UEE lycée Le Corbusier et 1 UEE lycée Palissy), l'UAT et l'UEAIP.

2. Les enseignements

Un gros travail est réalisé sur le repérage dans le temps et dans l'espace qui sont des compétences déficitaires chez les enfants ayant une déficience intellectuelle. L'accent est mis sur les apprentissages fondamentaux (français et mathématiques), à travers le jeu et la manipulation, tout en travaillant les arts visuels et le sport adapté. Le niveau travaillé va de la pré-petite section, petite section, moyenne section, grande section, jusqu'au CP/CE1/CE2 au sein de l'IMP (6 – 14 ans) et peut aller au-delà pour les plus âgés (Cycle 4) avec notamment le passage du Certificat de Formation Générale (CFG) voire la préparation au Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP).

Cette année, nous avons présenté 6 candidats au CFG, tous lauréats.

Les élèves, comme le stipule le cadre législatif, sont présentés à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de niveau 1 à partir de 14 ans et de niveau 2 à partir de 16 ans. A la session de juin 2024, 9 élèves ont obtenu l'ASSR 1 et 10 élèves l'ASSR 2.

3. Evaluation des unités d'enseignement 2024

L'évaluation des unités d'enseignement est un processus d'apprentissage collectif qui vise l'amélioration :

- De la qualité des apprentissages
- Du suivi des élèves et de leur parcours
- De la réussite des projets personnalisés de scolarisation des élèves.

Cette analyse de l'unité d'enseignement dans sa globalité s'est appuyée sur un rapport rédigé à partir des Cotech réalisés en 2022-2023 et portait sur 4 domaines (inspirés du cahier des charges des évaluations d'école) :

- les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- le bien-être de l'élève et le climat scolaire au sein de ou des établissements
- l'organisation et le fonctionnement de l'unité d'enseignement
- l'unité d'enseignement dans son environnement institutionnel et partenarial.

L'évaluation s'est déroulée en septembre 2024. L'équipe d'évaluation était composée de l'inspectrice de l'Education Nationale, de la chargée de mission à l'ARS et de la chargée de mission à l'ARS. Les entretiens se sont déroulés en présence ou par visioconférence avec des enseignants de l'IME et des établissements d'accueil des UEE, des éducateurs d'UEE, une éducatrice technique spécialisée, des parents d'élèves et la coordinatrice pédagogique.

L'équipe d'évaluation a présenté à l'IME une restitution du rapport d'évaluation le 12 novembre en présence des enseignants, des cadres et de la direction de l'IME.

Il ressort de cette évaluation un retour très positif de la part des parents « ils s'accordent sur l'évolution de leurs enfants dans leurs parcours de scolarisation en appui de l'équipe pluridisciplinaire de l'IME. Leurs enfants retrouvent le chemin des apprentissages dans un climat serein et sécurisant. »

Des axes d'amélioration ont été proposés afin de renforcer l'efficacité des unités d'enseignement :

- Des temps de scolarisation et d'inclusions plus fréquents grâce à la co-intervention sur des objectifs communs et ceci pour faire évoluer les indicateurs sur le taux d'inclusion au cours d'une année scolaire ;
- Un travail collaboratif plus rapproché entre les équipes éducatives (dont les moyens additionnels) et enseignantes qui serait composé de temps de co-intervention, de co-préparation et d'échanges ;
- Une grille d'observation et d'évaluation des progrès de l'élève commune aux professionnels (retour pour l'élève et sa famille) ;
- Une évaluation des compétences des élèves à leur entrée et leur sortie de l'IME ;
- Une modulation des emplois du temps et de la répartition des temps éducatifs et d'instructions en fonction des besoins des élèves.

Inclusion scolaire

Ecole du village	
Inclusions individuelles : 4 Maths Anglais EPS	Inclusions collectives : Toutes les sorties EPS Arts plastiques
Collège Jules Verne	
Inclusion individuelle : 1 Musique (en autonomie)	Inclusions collectives : 5 Arts plastiques (sur deux créneaux) EPS (en autonomie) UNSS (en autonomie la majeure partie du temps) Physique/Chimie + Projet théâtre pour 6 élèves avec un accompagnement pédagogique sur le temps du midi
Lycée Le Corbusier	
Aucune inclusion individuelle	Inclusions collectives : 4 EPS : 6 jeunes par session (3 sessions dans l'année escalade/basket/biathlon) + classe CAP Atelier Peinture : 16 jeunes par groupes de 8 + classe CAP PAR Atelier SDG (signalétique et décors graphiques) : 16 jeunes + classe CAP SDG Français : 8 jeunes + classe CAP
Lycée Palissy	
Aucune inclusion individuelle	Inclusions collectives : 2 APH et EPS

4. Les Evènements Indésirables

Alors que les années précédentes les événements indésirables étaient souvent minimisés, car perçus comme faisant partie intégrante des troubles des jeunes accompagnés, cette année, les équipes éducatives se sont davantage appropriées l'outil SILAO pour en assurer la traçabilité.

En effet, 142 événements indésirables ont été recensés en 2024 dont 100 liés à un comportement violent de la part des usagers vers un autre usager ou un professionnel.

40 EI sont causés par les usagers bénéficiant d'une mesure ASE et 21 EI par un seul usager.

Préconisations :

- Mise en place d'un observatoire des événements indésirables
- Elaborer une procédure de la gestion des plaintes et des réclamations avec des supports adaptés à destination des enfants/jeunes et des familles et les associer à l'analyse de ces événements

2. Vie du service au global ou spécifique à certaines prestations

A Les actions construites avec le public en référence à l'axe 1 du PE (participation, autodétermination, personnalisation de l'accompagnement...)

La Personnalisation de l'accompagnement

La personnalisation de l'accompagnement constitue une préoccupation constante au sein de l'IME. Dès la visite de préadmission, nous attachons une importance particulière à l'identification des besoins de l'utilisateur et à la mise en place de médiations adaptées pour y répondre.

Cependant, l'organisation actuelle de l'IME ne permet qu'une réponse partielle à cette exigence de personnalisation. Il est donc nécessaire de repenser cette organisation afin de la rendre plus souple, plus cohérente et plus en phase avec les besoins individuels. Cela implique notamment de renforcer l'interdisciplinarité et la complémentarité des interventions entre les différents professionnels.

Par ailleurs, le Projet Personnalisé, dans sa forme actuelle, ne permet pas de traduire pleinement cette logique de personnalisation. Les besoins spécifiques des usagers y sont souvent insuffisamment définis, et les objectifs fixés ne sont pas toujours partagés ni articulés entre les différents corps de métier.

Préconisations :

- Travail sur les Projets personnalisés
- Travail sur le contenu de journée et son organisation
- Travail sur la mise en place d'un Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif
- Travail sur le concept d'autodétermination
- Définition objectifs SMART compréhensibles par tous
- Création d'un outil d'auto-évaluation des compétences
- Travailler la place des familles dans le PP des jeunes majeurs

B Les actions de proximité ancrées sur le territoire, valorisant le travail des professionnels et les ressources du public, en référence à l'axe 2 du PE (partenariats, conventions, ouverture sur l'extérieur...) ;

1. Les Unités d'Enseignement Externalisées (UEE) :

1.1. UEE école :

. Projet : « Les murmures des bois » : Il s'agit d'un projet en partenariat entre Culture Santé, l'IME et l'école du village de Canteleu consistant en la création d'un conte audio, narratif, qui a été exposé à la forêt Monumentale de Canteleu.

. Projet RPA : projet intergénérationnel impliquant les enfants de l'IME et les personnes âgées autour de projets communs.

. Cross IME-école du village

1.2. UEE Collège :

Au cours de l'année 2024, 18 inclusions ont été réalisées en 4 matières (physique, technologie, dessin- arts plastiques et arts visuels). Un nouveau partenariat s'est mis en place avec la classe ULIS avec différentes activités (lecture, travail en commun qui a débouché sur une présentation commune).

. Projet STAPS APAS : Ce projet permet aux jeunes de bénéficier du sport en inclusion et aux étudiants de découvrir un public en situation de handicap. Au cours des années, l'offre des activités proposées s'est enrichie, ce qui permet au jeune de l'IME de découvrir d'autres sportives : escalade, natation avec la piscine de Canteleu, le judo et la course d'orientation qui a été délocalisée à l'IME, permettant ainsi à 70 élèves de concourir.

1.3. UEE Lycée :

1.3.1 Lycée Palissy: Les élèves de l'UEE se rendent au lycée le mardi matin. Ils sont inscrits à la cantine, ce qui leur permet de partager le repas avec les élèves du lycée.

1.3.2. Lycée Le Corbusier :

Cette UEE a fonctionné en journées complètes deux fois par semaine (mardi et vendredi). De nombreux projets en été réalisés :

. Projets scolaires : Création d'un clip musical impliquant les élèves du Lycée CAP PAR 1^{ère} année et ceux de l'IME. Des inclusions en EPS ont permis de faire des séances partagées en escalade, Basketball, Biathlon en lien avec les élèves de la classe de 2CDPTP2.

. Projets Atelier : les élèves de l'UEE ont bénéficié de temps d'inclusion en classe de CAP PAR pour la réalisation des travaux pratiques en peinture en bâtiment.

2. UEMA

Rentrée 2024 :

Pour la rentrée scolaire de Septembre 2024, l'UEMA a accueilli six enfants, dont cinq nouveaux et un enfant déjà présent au cours de l'année précédente. A la suite d'une commission de la MDPH tenue en Septembre, un septième enfant a intégré le dispositif en Octobre, complétant ainsi l'effectif de l'UEMA. Les parcours des enfants accueillis sont variés, chacun ayant bénéficié de suivis individualisés dispensés par des structures telles que l'UNIDEP, la PMI ou le CAMPS du CHU, en fonction de leurs besoins spécifiques.

Origine géographiques : Sur les sept enfants, deux résident sur la rive droite de Rouen, tandis que les cinq autres habitent sur la rive gauche, dans les communes du Petit et

Grand-Quevilly, de Sotteville-lès –Rouen, ainsi que dans le quartier Saint-Sever. Afin de faciliter leur accès à l'UEMA, tous les enfants bénéficient d'une prise en charge par taxi.

2.1. Les temps d'inclusions :

Un des objectifs majeur de l'UEMA est de mettre en place des temps d'inclusion dans les classes ordinaires en fonction des besoins et capacités de l'enfant, accompagné par un membre de l'équipe. En 2024, 4 enfants ont bénéficié des temps d'inclusions.

2.2. Les Sorties :

Au cours de l'année dernière, six enfants ont quitté l'UEMA, conformément au cahier des charges stipulant que la prise en charge au sein du dispositif ne peut excéder une durée de trois ans. L'accompagnement dispensé au sein de l'UEMA a permis à quatre de ces enfants de poursuivre leur scolarité en classe ordinaire, bénéficiant, selon leurs besoins et leur degré d'autonomie, de l'appui d'un AVS. Les deux autres enfants ont été orientés vers un hôpital de jour, dans l'attente d'une place en IME spécialisé, solution optimale pour répondre à leurs besoins. Toutefois, en raison du manque de places disponibles dans ces structures, les familles se voient contraintes de formuler des demandes auprès d'IME généralistes.

3. Les Ateliers :

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes au sein de l'IME, les ateliers sont proposés aux jeunes âgés de 15 ans et plus, en fonction de leur Projet Personnalisé. L'orientation vers ces ateliers est définie en tenant compte des aspirations exprimées par les jeunes et leurs familles, de leurs aptitudes à intégrer un atelier, ainsi que des recommandations formulées par les professionnels. Les ateliers sont organisés en sessions de demi-journée, offrant un apprentissage structuré qui vise la découverte, l'initiation ou le perfectionnement dans une discipline professionnelle. Ces activités sont conçues en adéquation avec les compétences des jeunes accueillis, dans le but de développer leurs aptitudes individuelles. L'objectif principal est de construire un parcours adapté, favorisant leur insertion future sur le marché de l'emploi ou leur accès à des établissements d'aide par le travail, tels que les ESAT.

3.1. Ateliers vie quotidienne :

Cet atelier a accueilli 13 jeunes par petits groupes et sur des temps restreints pour ceux qui ont davantage de difficultés.

La majorité de ces jeunes ne sont pas prêts à intégrer un atelier préprofessionnel au vu de leur fatigabilité et difficultés en termes de psychomotricité.

Durant l'atelier, ils participent à l'élaboration des repas. Un accompagnement est aussi effectué sur l'équilibre alimentaire, l'hygiène et l'image de soi. De plus, une mutualisation avec d'autres responsables d'atelier a été mise en place et les jeunes de ce groupe participent à l'entretien du linge et du repassage. De plus, le jeudi après-midi la mutualisation avec l'atelier Médiation Artistique perdure.

3.2. Atelier Peinture

Les jeunes accompagnés en atelier peinture bénéficient à la fois d'un accompagnement préprofessionnel en peinture à l'IME et également d'un accompagnement inclusif dans le cadre d'une UEE au lycée Le Corbusier. Dans ce contexte, différents projets ont été mis en place tout au long de l'année 2024 :

Les projets en atelier Peinture dans le cadre des apprentissages préprofessionnels basés sur le référentiel CAP Peintre Applicateur de Revêtements :

- Chantiers école : quatre chantiers école ont été réalisés en 2024 par l'atelier peinture. Les chantiers permettent de valoriser les compétences des jeunes, de les évaluer en situation réelle de travail, de participer à l'amélioration du cadre de vie des usagers et des professionnels.
- Mise en peinture d'une partie des décors de la comédie musicale.
- Visionnage de films dans le cadre du projet « école et cinéma » au cinéma Pathé des docks 76.
- CRAP juin 2024 : 2 jeunes présentés.
- Sortie randonnée/jeu de piste dans la forêt monumentale réunissant les classes et les ateliers dans un esprit de cohésion en fin d'année.
- Participation à l'organisation de la journée s'handifférence.
- Open de tennis féminin au kindarena en avril 2024.

3.3. Atelier Production Service en Restauration (PSR)

3.3.1. Taux de participation

- Au cours de cette année, 14 jeunes âgés de 15 à 20 ans ont participé au déroulement de l'atelier.
- Au fil de l'année, 14 jeunes ont été accueillis afin de réaliser 2 semaines de découverte de l'atelier afin de choisir leur futur atelier pour la rentrée scolaire du mois de septembre.
- Dans la période de juillet à septembre (fin d'année scolaire), 7 jeunes ont quittés l'atelier. 2 jeunes ont fait le choix de changer de discipline professionnelle et ont donc rejoint un autre atelier, 4 ont été intégrés en ESAT et 1 à intégrer une école en milieu ordinaire avec l'objectif de préparer un CAP de cuisine PSR.
- En fin d'année scolaire, 4 élèves ont soutenu leur dossier devant un jury et ont obtenu le Certificat de la CRAP.

3.3.2. Les activités de l'UE PSR

- Au cours de cette année scolaire, les élèves de l'atelier ont organisé 3 repas au sein du restaurant pédagogique. 1 repas était pour la direction de l'établissement, puis 2 autres repas pour les parents d'élèves de l'atelier.
- Des visites et sorties extérieures à visée pédagogique ont été réalisées :
 - Réunion d'information sur le harcèlement.
 - Visite de l'ESAT du Cailly.
 - Découverte de l'OPEN de tennis féminin au Kindarena.
 - Intervention du SMEDAR sur leur mission de recyclage des déchets.
 - Sorties à 2 reprises au cinéma Pathé Dock « école et cinéma »
 - Sortie pédestre et découverte de la côte sainte Catherine à Rouen.
 - Initiation sportive au sport boule Lyonnaise au club de Canteleu « La boule Lyonnaise Cantilienne »
 - Visite pédagogique des œuvres dans la forêt monumentale de Roumare à Canteleu.
 - Organisation de 3 repas à thèmes, Noël, Chandeleur et Mardi gras.

3.4. Atelier Blanchisserie :

- Gestion de 18 kilos de linge quotidiennement de l'atelier APR (lavage, séchage, repassage, pliage, conditionnement)
- Lavage, séchage de 40 serpillères par semaine atelier APH

- Entretien, repassage, restitution/distribution de 40 torchons, par semaine, destinés aux instituteurs et administration
- Entretien des deux salles de travail et du matériel deux fois par semaine
-
- Activité couture
- Réparations de divers vêtements des jeunes de l'IME
- Projet Mutualisation des compétences Via activité Macramé
- Collecte auprès de divers établissement, unité de matériel à recycler

3.5. Atelier Agent de Propreté Hygiène (APH)

Au cours de l'année 2024, différentes interventions ont eu lieu dans divers espaces de l'IME, contribuant ainsi à l'entretien et à la des locaux. Les jeunes ont opéré dans les lieux suivants : les bâtiments 12, 16 et 21 ainsi que les cages d'escaliers. Par ailleurs, l'atelier a répondu à des demandes spécifiques de collègues en intervenant dans les salles de classe, et le bâtiment 19. Ces interventions témoignent de l'engagement de l'atelier à maintenir un environnement propre et fonctionnel, en soutien aux activités éducatives et professionnelles de l'IME.

Au cours de l'année 2024, neuf jeunes (dont deux en Peinture, trois en APH & quatre en PSR) ont participé à la Commission de Reconnaissance des Aptitudes Professionnelles (CRAP).

4. Les unités d'accueil de jour (SI/UAT/UEAIP)

4.1 L'UAT

Dès sa création, a pu ouvrir ses portes et se faire connaître : hôpital de jour, IME du secteur, plateforme de répit. Fort de ce partenariat, sous forme de benchmarking, l'UAT a aussi pu aller vers d'autres établissements tels que l'IMP de Bapeaume ou encore Skinner.

4.2 Les unités Semi-Internat

Les unités s'ouvrent davantage vers l'extérieur par le biais de différents partenariats tant sportifs, culturels que sur les versants « accession à l'autonomie » et « promotion de la santé ».

Nous avons pérennisé et accentué notre travail partenarial avec les autres acteurs seino-marins comme la « banque alimentaire », « les bouchons », les établissements adultes (CAJ/ESAT/FH/Foyer de vie...), le club de baseball « les Huskies », l'ASPTT Lutte, la mairie du Houlme etc...)

La plateforme de jour se construit aujourd'hui sur la base du recueil des besoins de jeunes et non plus sur les appétences des professionnels. Cela induit que, cette année, très peu de jeunes ont été inscrits dans des AEPJ par défaut. Il reste néanmoins des manques en termes d'encadrants sur les Habiletés Sociales et la VARS, malgré une augmentation de créneaux dédiés à ces items

Quant à l'UEAI, elle poursuit l'inscription des jeunes dans le territoire et diversifie son « catalogue » de partenaires/réseau

Les immersions

Afin de faciliter la transition des jeunes de l'IME vers le monde du travail, un projet d'immersion à l'ESAT ARCAUX a été lancé en novembre 2023. Quatre jeunes, accompagnés par un éducateur ou un chargé d'insertion, ont découvert sept ateliers différents sur plusieurs jeudis, avant de choisir deux ateliers pour des immersions plus longues, de février à juillet 2024. Ces immersions ont permis à une jeune d'intégrer cet ESAT à l'été 2024.

Le projet s'est poursuivi par une semaine d'hébergement sur site en juillet, encadrée par des professionnels de l'ESAT et les éducatrices de l'IME. Il vise à sécuriser les parcours,

favoriser la montée en compétences, renforcer le partenariat entre établissements et ouvrir des perspectives de stage ou d'emploi.

Reconduit en 2025, ce projet encourage une transition progressive et adaptée vers le travail en milieu protégé.

La Comédie Musicale

Dans le cadre des activités du mercredi matin, un projet de comédie musicale a été mené avec 19 jeunes, accompagnés par 4 éducatrices et un intervenant de la Compagnie Genèse. Ce projet est né de leur intérêt pour les ateliers musicaux déjà en place.

L'objectif était de développer des compétences en chant, danse, théâtre, mais aussi en confiance en soi, communication et relation à l'autre, dans une approche ludique et inclusive. Le projet a mobilisé l'ensemble de l'IME pour la création du spectacle, joué cinq fois. Une sortie au théâtre Mogador (Le Roi Lion) a enrichi l'expérience. Une subvention a été accordée en 2024 à hauteur de 6000 € (ARS/DRAC).

C les actions respectant et promouvant la qualité de vie et des parcours professionnels et le développement durable en référence à l'axe 3 du PE (participation aux projets de l'établissement, formations internes, cadre de vie...) ;

L'affaissement de terrain a impacté l'organisation du rythme de vie, notamment des internats. En septembre, 2 bâtiments ont été fermés et ont nécessité un déménagement et changement de bâtiment pour l'équipe Réglisse et le SIB.

En parallèle la location d'un gîte (de Septembre à mi-novembre) a permis à l'ensemble des jeunes du groupe Jasmin d'être accueilli et ainsi d'assurer une continuité dans l'accompagnement. A partir de mi-novembre, une solution d'accueil plus pérenne au sein du Bâtiment 58 a été trouvée. Quant au SIB, l'équipe a été contraint d'organiser ses espaces sur différents lieux rendant ainsi moins efficiente son organisation de travail.

D les actions de gouvernance basée sur la participation des publics et sur la démarche qualité en référence à l'axe 4 du PE (CVS, Groupes d'expression, gestion des EI, démarche qualité, évaluation externe de la qualité, élaboration du projet de service...).

Les Conseils de la Vie Sociale

Au cours de cette année 2024, la dynamique du Conseil de la Vie Sociale (CVS) a été relancée en lien avec le changement de direction et au renouvellement de ses membres (jeunes, représentants familles...). Cette évolution a insufflé un nouvel élan aux échanges et aux discussions au sein du CVS.

Les jeunes élus, représentants de leur unité, ont eu l'opportunité de partager leurs questions et observations. Leur implication active a enrichi les débats et a permis de mieux cerner les attentes et les besoins des jeunes au sein de notre établissement. De plus, les familles ont été encouragées à contacter leurs représentants élus, afin de favoriser une communication ouverte et constructive entre les différents acteurs.

Lors des CVS, plusieurs thématiques importantes ont été abordées. Parmi celles-ci, nous avons notamment discuté des travaux et de la réorganisation en lien à l'affaiblissement de terrain, un sujet préoccupant. L'ouverture de l'Unité d'Accueil Temporaire (UAT) a également été présentée, tout comme l'évaluation externe et les enquêtes AGEVAL, qui visent à améliorer la qualité de nos services.

Enfin, il a été abordé le projet de service permettant de définir les orientations futures de notre établissement et d'assurer un accompagnement adapté aux besoins des jeunes.

Nous sommes convaincus que cette dynamique renouvelée au sein du CVS contribue à renforcer le lien entre les jeunes, leurs familles et l'équipe de direction, tout en favorisant un cadre de vie épanouissant et respectueux des aspirations de chacun.

Evaluation Externe de l'IME, le 18, 19 & 28 novembre 2024

Conformément à la loi du 2 janvier 2002, l'IME a fait l'objet d'une évaluation externe en 2024, réalisée par l'ARFOS. Cette évaluation quinquennale vise à apprécier la qualité des accompagnements, à partir d'un référentiel national structuré en neuf thématiques clés (bientraitance, droits, autonomie, santé, qualité, etc.).

La méthodologie a combiné observations, entretiens (jeunes, familles, professionnels), visites sur site et analyses documentaires.

Points forts relevés :

- Qualité des locaux et climat sécurisant
- Accompagnement adapté dans une logique de dispositif inclusif
- Participation active des jeunes à la vie des unités
- Respect des droits, co-construction des projets personnalisés
- Partenariats pour la scolarisation et l'insertion
- Implication du CVS

Axes d'amélioration :

- Mise à jour du projet de service et des projets personnalisés
- Meilleure articulation soin/éducatif
- Formalisation de l'évaluation des risques et de la douleur
- Intégration de la majorité dans les parcours
- Déploiement d'une réflexion éthique partagée

L'évaluation a salué enfin la réactivité et l'adaptabilité des équipes suite au sinistre survenu en septembre 2024.

Conclusion : Perspectives

Malgré une actualité chargée et des événements qui se sont venus perturbés l'organisation de l'IME, les réflexions se poursuivent sur la transformation de notre IME en dispositif.

Amorcé en 2024, les groupes de travail dans le cadre de notre projet de service ont permis de dresser un premier bilan et de dégager des pistes de réflexion et des axes d'amélioration.

Ce projet de service permettra grâce à une méthodologie participative, s'appuyant sur le diagnostic de l'existant et sur l'analyse des besoins, de fixer des objectifs pour les cinq prochaines années.

Il aura ainsi vocation de définir une nouvelle organisation en dispositif intégré, qui favorisera un parcours fluide et adapté, inclusif pour chaque enfant/jeune accueilli. Les modalités d'accompagnement devront être diversifiées, modulables et évolutives en fonction des besoins des enfants, des adolescents et des jeunes adultes accompagnés.

Le passage en DIME sera donc l'enjeu majeur des années à venir.

